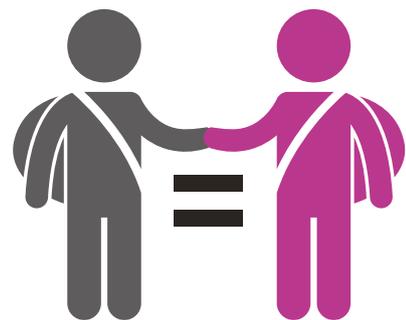




# L'ÉCOLE, C'EST POUR TOUS LES ENFANTS !



Campagne de sensibilisation 2018-2019  
pour une école inclusive

# SOMMAIRE

- 1. L'école, c'est pour tous les enfants ! : une campagne de sensibilisation 2018-2019 pour une école inclusive
- 2. Des outils de sensibilisation et ressources pédagogiques proposés par les associations
- 3. L'école inclusive : où en est-on ?
- 4. Présentation des organisations



## APAJH

Céline Diaz  
[c.diaz@apajh.asso.fr](mailto:c.diaz@apajh.asso.fr)  
 01 44 10 23 48 • 06 30 43 60 01



## APF

Evelyne Weymann  
[evelyne.weymann@apf.asso.fr](mailto:evelyne.weymann@apf.asso.fr)  
 01 40 78 56 59 • 06 89 74 97 37



## CCAH

Philippe Berranger  
[philippe.berranger@ccah.fr](mailto:philippe.berranger@ccah.fr)  
 06 47 76 38 29



## UNAPEI

Anne-Charlotte Chéron  
[a-c.cheron@unapei.org](mailto:a-c.cheron@unapei.org)  
 01 44 85 50 83 • 06 37 36 21 48



AG2R LA MONDIALE

## AG2R LA MONDIALE

Mélissa Bourignon  
[Melissa.BOURGUIGNON@ag2rlamondiale.fr](mailto:Melissa.BOURGUIGNON@ag2rlamondiale.fr)  
 06 04 52 18 63

## ➔ 1. L'ÉCOLE, C'EST POUR TOUS LES ENFANTS ! une campagne de sensibilisation 2018-2019 pour une école inclusive

### ➔ UNE ÉCOLE POUR TOUS, UNE VRAIE PLACE POUR CHACUN

Aller à l'école, recevoir un enseignement et partager des moments entre élèves y compris durant les activités péri et extrascolaires, est un droit pour tous les enfants. Aujourd'hui, l'école ne s'adapte pas encore suffisamment aux besoins particuliers des élèves, notamment lorsqu'ils sont en situation de handicap. Parce que chacun peut contribuer à ce que l'école devienne plus inclusive, en parler en classe est important.

### ➔ L'EXPERTISE DES ASSOCIATIONS DU CHAMPS DU HANDICAP AU SERVICE DES ENSEIGNANTS

C'est pourquoi, quatre acteurs majeurs du handicap en France, l'APAJH, l'APF, le CCAH et l'Unapei soutenus par AG2R LA MONDIALE, premier groupe de protection sociale et patrimoniale en France, lancent une grande campagne de sensibilisation pour une école inclusive. Une école qui prend en compte les besoins de tous les enfants, notamment de ceux en situation de handicap. Cette action s'adresse prioritairement aux enseignants des classes de CM1 et CM2 et leur propose divers supports pour organiser des séances d'information destinées à leurs élèves.

### ➔ PLUSIEURS LEVIERS POUR PARLER DE L'ÉCOLE INCLUSIVE ET DU HANDICAP

→ Un premier pas vers la sensibilisation

Le 11 janvier 2018, une édition spéciale « L'école, c'est pour tous les enfants » de Mon Quotidien, journal d'information destiné aux jeunes de 10 à 13 ans, a été adressée à près de 40 000 professeurs de CM2. Ce numéro spécial permet de lancer le débat en classe et d'échanger autour de ce qu'est une école inclusive et la place des jeunes en situation de handicap. Un poster sur l'école inclusive à afficher en classe, placé au cœur de ce numéro dédié, permet aux élèves de visualiser et de s'approprier simplement les messages clés.

→ Lancer le débat avec les élèves

Les enseignants de CM2 ont également reçu avec l'édition spéciale de Mon Quotidien un courrier leur rappelant le sens de la démarche de sensibilisation et les invitant à se rendre sur le site [www.ecole-inclusive.org](http://www.ecole-inclusive.org). Ce site créé par les associations partenaires est une interface essentielle pour les aider à aborder avec leurs élèves, de manière ludique, les thèmes du handicap, de l'école inclusive en les sensibilisant à la différence.

La mise à disposition d'outils et ressources pédagogiques clés en main proposés par les associations expertes du handicap leur permettra de s'inscrire dans le dispositif de sensibilisation dans les meilleures conditions. Ces outils détaillés plus loin sont adaptés aux élèves de 9 à 12 ans.

→ Animer une séance avec des bénévoles des associations du champ du handicap

Les enseignants qui le souhaitent pourront se rapprocher des associations APAJH, de l'APF et de l'Unapei pour imaginer et organiser avec elles des actions de sensibilisation dynamiques autour de l'école inclusive et de la place des personnes handicapées. En faisant appel à l'expérience des associations, ils pourront imaginer des séances en phase avec les besoins des élèves et leur connaissance du handicap.



Les enseignants pourront retrouver les contacts associatifs proches de leurs écoles en se connectant sur le site [www.ecole-inclusive.org](http://www.ecole-inclusive.org) afin de prendre contact directement avec eux.

## ➔ 2. DES OUTILS DE SENSIBILISATION ET RESSOURCES PÉDAGOGIQUES PROPOSÉS PAR LES ASSOCIATIONS

### ➔ LES OUTILS CLÉS EN MAIN DE LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION À DESTINATION DES ÉLÈVES



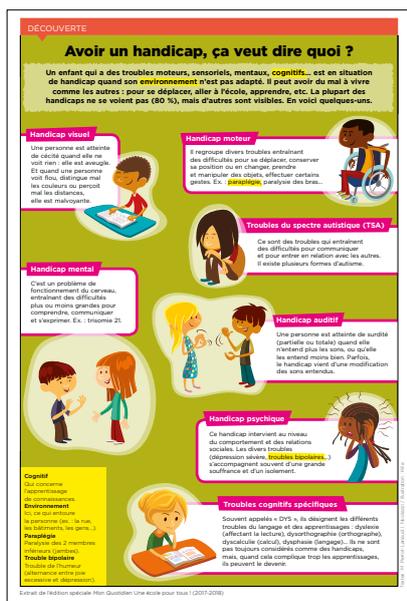
→ Mon Quotidien Edition spéciale « L'école, c'est pour tous les enfants »

Les enseignants pourront retrouver l'édition spéciale en téléchargement gratuit sur le site. Ce numéro de 8 pages, réalisé avec les associations, présente les différents types de handicap, les dispositifs permettant une école inclusive et rassemble des témoignages d'enfants en situation de handicap ainsi que celui du jeune champion de natation paralympique Théo Curin. Les infographies et illustrations en font un outil idéal pour amorcer la sensibilisation en classe.

Retrouvez l'édition spéciale Mon Quotidien Edition spéciale « L'école, c'est pour tous les enfants » [sur le site dédié à la campagne pour « une école inclusive »](http://www.ecole-inclusive.org)







→ Six infographies

Six infographies issues de Mon Quotidien permettent d'approfondir en classe les notions abordées lors des séances de sensibilisation. Elles permettent également aux élèves d'acquérir les compétences attendues en fin de cycle 3 du programme scolaire sur les sujets suivants :

- ➔ Un handicap, ça veut dire quoi ?
- ➔ Un monde partagé
- ➔ Des cellules à l'ADN
- ➔ Six émotions en langue des signes
- ➔ Les nerfs
- ➔ Le braille

Ces infographies sont disponibles en téléchargement sur le site dédié à la campagne pour « une école inclusive » [www.ecole-inclusive.org](http://www.ecole-inclusive.org)



→ Des vidéos

Une sélection de vidéos (témoignages et animations) est également proposée pour aborder la question du handicap différemment.

Ces vidéos sont disponibles en ligne et en téléchargement sur le site dédié à la campagne pour « une école inclusive » [www.ecole-inclusive.org](http://www.ecole-inclusive.org)



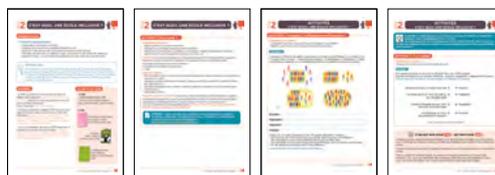
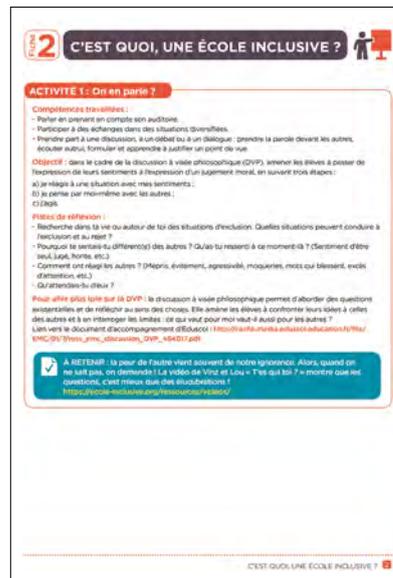
→ Des fiches supports pour outiller les enseignants

En plus des outils de sensibilisation clés en main, les enseignants pourront trouver sur le site [www.ecole-inclusive.org](http://www.ecole-inclusive.org) cinq fiches supports leur permettant de mener à bien leurs séances de sensibilisation en toute autonomie. Ces fiches ont été pensées en lien avec les programmes scolaires. Elles proposent des repères, des jeux, des quizz ou des mises en situation qui permettent d'approfondir les notions abordées lors des séances de sensibilisation autour des thèmes suivants :

- ➔ Les différents handicaps
- ➔ C'est quoi une école inclusive ?
- ➔ Accueil et accessibilité
- ➔ Adaptations pédagogiques
- ➔ Solidarité et engagement

Ces fiches ont pour vocation de développer l'esprit citoyen des élèves, de les interpeller sur les différences et de leur montrer comment agir à leur niveau.

Ces fiches supports sont disponibles en téléchargement sur le site dédié à la campagne pour « une école inclusive » [www.ecole-inclusive.org](http://www.ecole-inclusive.org)



### ➔ 3. L'ÉCOLE INCLUSIVE : OÙ EN EST-ON ?

#### ➔ LES CONSTATS

→ L'école n'arrive pas à maintenir tous les élèves en situation de handicap en classe ordinaire

Un élève qui était en classe ordinaire à 6 ans a quasiment «une chance sur 2» de ne plus l'être à 10 ans. L'école peine à maintenir les élèves en situation de handicap en classe ordinaire et les oriente, au fur et à mesure de leur scolarisation vers des dispositifs adaptés tels que les ULIS (Unités localisées pour l'inclusion scolaire) ou des ESMS (établissements sociaux et médico-sociaux).

A 10 ans, ils sont 38 % à être scolarisés en ULIS et 14 % en ESMS alors qu'ils n'étaient que 8 % en ULIS et 7 % en ESMS à 6 ans.

→ L'école accueille inégalement les différents types de handicap

Un élève qui a un trouble visuel ou un trouble moteur, sans autre trouble associé, a 8 chances sur 10 de faire tout son parcours de 6 à 10 ans en classe ordinaire alors qu'un élève en situation de handicap intellectuel n'aura que 3 chances sur 10 de le réaliser. Ces chiffres témoignent d'inégalités persistantes en matière d'accueil des différents types de handicaps à l'école.

→ Le recours aux AVS (auxiliaire de vie scolaire) et AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap) progresse de manière disproportionnée

Le recours aux AVS et AESH devient systématique alors que ce n'est pas toujours la réponse la plus adaptée pour répondre aux besoins de scolarisation de certains des enfants handicapés.

C'est avant tout, parce qu'ils ne se sentent pas suffisamment formés ou soutenus, que les enseignants incitent les parents à faire des demandes d'AVS et d'AESH pour leur classe, et cela semble à présent une condition pour les parents.

→ Un certain nombre d'enfants en situation de handicap ne peut profiter des activités périscolaires ou extra-scolaires comme les autres enfants.

## ➤ LES CONDITIONS DE RÉUSSITE DE L'ÉCOLE POUR TOUS

### → Former les enseignants et le personnel éducatif

La formation initiale et continue des enseignants prend en compte le handicap d'abord dans les IUFM et maintenant dans les Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation (ESPE) depuis 2013, cependant elle reste disparate et très insuffisante. Elle ne concerne qui plus est que les enseignants formés depuis 2013 et non pas ceux actuellement en poste qui ont un besoin important de formation continue.

La formation de l'ensemble des enseignants ainsi que du personnel éducatif doit permettre d'adapter les apprentissages aux besoins de tous les élèves.

### → Renforcer les moyens qui sont donnés aux enseignants et au personnel éducatif. Le médico-social a un rôle clé à jouer

Les enseignants doivent pouvoir mobiliser des ressources (méthodes éducatives et matériel adapté) grâce à un accompagnement de l'éducation nationale et avec l'aide des professionnels du médico-social.

Chaque élève a des besoins spécifiques. L'enjeu premier est que chaque enfant puisse bénéficier d'une scolarisation dans les meilleures conditions. Un travail en commun des enseignants et des professionnels du médico-social doit permettre d'apporter les meilleures réponses à chaque enfant. S'appuyer sur l'expertise du médico-social doit permettre à l'école de devenir plus inclusive.

### → Réduire les effectifs et repenser les espaces et temps

Les effectifs des classes qui accueillent des élèves en situation de handicap doivent être systématiquement réduits.

L'aménagement des espaces et du temps pour s'adapter aux besoins spécifiques des élèves handicapés est une condition nécessaire d'une scolarisation optimale.

## ➔ 4. Présentation des organisations

### ➔ A propos de l'Unapei



Premier mouvement français de représentation et de défense des intérêts des personnes handicapées intellectuelles et de leurs familles, l'Unapei milite pour une société inclusive et solidaire. L'Unapei et ses 550 associations membres agissent pour que chaque personne handicapée soit considérée comme un citoyen à part entière et dispose de réponses adaptées à ses souhaits.

Elles rassemblent plus de 55 000 familles adhérentes et 71 500 bénévoles et emploient 94 000 professionnels au sein de 3100 établissements et services médico-sociaux qui accompagnent 200 000 personnes handicapées.

[www.unapei.org](http://www.unapei.org)

### ➔ A propos de l'APF



L'APF, créée en 1933 et reconnue d'utilité publique, est un mouvement associatif national de défense et de représentation des personnes atteintes de déficiences motrices ou polyhandicapées et de leur famille qui rassemble près de 23 600 adhérents, 30 000 usagers, 25 000 bénévoles et 14 100 salariés. Dotée d'un projet unique d'intérêt général « Pour une société inclusive ! », l'APF agit pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix du mode de vie des

personnes en situation de handicap et de leur famille. L'APF porte en elle des valeurs et pratiques démocratiques qui définissent ses orientations et actions. Dans sa charte qui s'inscrit dans la lignée de la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'APF affirme son indépendance de tout parti politique et de toute religion et la primauté de la personne : « L'être humain ne peut être réduit à son handicap ou sa maladie quels qu'ils soient. En tant que citoyenne, la personne handicapée exerce ses responsabilités dans la société : elle a le choix et la maîtrise de son existence. » L'association intervient dans de nombreux domaines, au niveau international, national, régional et départemental, tant par le biais de ses délégations départementales et de son siège que par ses services et établissements médico-sociaux ainsi que ses entreprises adaptées.

<https://www.apf.asso.fr>

### ➔ A propos de la Fédération APAJH



Créée en 1962, l'APAJH (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés), association militante et gestionnaire, est le premier organisme en France à considérer et accompagner tous les types de handicaps : physiques, mentaux, sensoriels, psychiques, cognitifs, polyhandicaps, troubles de santé invalidants ... La Fédération, qui compte 14 000 collaborateurs, fait avancer la réflexion et l'action pour assurer à chacun un égal accès aux droits (droit à l'école, droit à la vie professionnelle, droit

à la vie sociale et culturelle...). Présente dans 91 départements, elle accompagne 30 000 personnes en situation de handicap, mineures comme adultes, dans près de 700 établissements ou services. Trois principes guident son action : laïcité, solidarité, et citoyenneté.

[www.apajh.org](http://www.apajh.org)

## 🕒 A propos du CCAH - Comité national Coordination Action Handicap



Association reconnue d'utilité publique, le CCAH réunit tous les groupes de protection sociale, des acteurs mutualistes, des entreprises et les associations nationales du handicap.

Il rassemble leurs énergies, leurs connaissances et leurs ressources au profit de la construction d'une société inclusive et bienveillante pour que chaque personne en situation de handicap trouve enfin la place qui lui revient.

L'ambition du CCAH : accélérer le changement

Avec une expérience de plus de 45 ans dans l'accompagnement et le soutien de projets dans le secteur du handicap, le CCAH et ses membres se positionnent comme un véritable observatoire des pratiques nationales du handicap et de leurs évolutions sociétales. Qu'il s'agisse de l'habitat, de l'emploi, de l'accès à l'école ou aux loisirs, de la citoyenneté, le CCAH accompagne l'évolution des modes de vie des personnes handicapées. Par son action, le CCAH affirme son rôle d'accélérateur du changement et encourage l'innovation sociale. Le CCAH s'appuie sur son expertise du secteur et l'accompagnement de plus de 3 000 projets handicap pour être, avec ses membres et partenaires, ce lieu national d'échanges, de partage et capitalisation.

[www.ccah.fr](http://www.ccah.fr)

## 🕒 A propos d'AG2R LA MONDIALE



**AG2R LA MONDIALE**

AG2R LA MONDIALE, 1er groupe de protection sociale et patrimoniale en France, propose une gamme complète de produits et de services en retraite, épargne, prévoyance et santé.

Acteur de référence en assurance de la personne présent sur tous les territoires, le Groupe assure les particuliers, les entreprises et les branches, pour protéger la santé, sécuriser le patrimoine et les revenus, prémunir contre les accidents de la vie et préparer la retraite.

Société de personnes à gouvernance paritaire et mutualiste, AG2R LA MONDIALE cultive un modèle de protection sociale unique qui conjugue étroitement rentabilité et solidarité, performance et engagement social.

Le Groupe consacre chaque année plus de 100 millions d'euros pour aider les personnes fragilisées et soutenir des initiatives individuelles et collectives.

Twitter et facebook : @AG2RLAMONDIALE

[www.ag2rlamondiale.fr](http://www.ag2rlamondiale.fr)